

PV de l'Assemblée Générale du 13 avril 2026 **Dans les locaux de « la parenthèse »**

1. Accueil et mot de bienvenue (par le Président M. Claude Roch)

Ordre du Jour :

- 1.** Accueil et mot de bienvenue
- 2.** Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale (16 mai 2025)
- 3.** Travaux de rénovation du bâtiment
- 4.** Présentation des comptes 2025 (exploitation et bilan)
- 5.** Rapport des vérificateurs et nomination de l'organe de contrôle avec décharge au comité
- 6.** Présentation du budget 2027
- 7.** Acceptation du budget 2027 et des projets
- 8.** La Maison de « la parenthèse »
- 9.** Admission, démission
- 10.** Divers

La séance est ouverte à 19h15 par M. Claude Roch qui souhaite la bienvenue à chacun·e ; il remercie les personnes présentes. CR salue et remercie en particulier Morgane Gay, coordinatrice de « la parenthèse », Aline Grenier, spécialiste dans les soins ; il relève la qualité de la collaboration avec Cerebral-VS, remercie son directeur Bruno Perroud ainsi que sa secrétaire-comptable Laura Théoduloz ; « la parenthèse » est particulièrement satisfaite des prestations de Cerebral-VS.

Les fidèles et généreux·ses donateurs·trices – la Loterie Romande, diverses fondations / sociétés privées, membres de l'association – sont également remercié·e·s. Le Festival Maxi-Rires à Champéry a fait l'honneur à « la parenthèse » d'être invitée durant une semaine, entre le 23 et le 28 mars ; cela a été l'occasion d'entretenir des relations ; un grand merci aux clubs services Rotary Club Monthey et Lions Club du Chablais d'avoir désigné notre association comme invitée du festival.

Claude Roch souligne la générosité de l'Ecole hôtelière du Bouveret – la CULINARY ARTS ACADEMY Switzerland – qui offre (sans facture) tout au long de l'année les repas aux vacancier·ère·s de « la parenthèse » ; elle a eu la délicatesse de mettre à disposition de notre Assemblée Générale une décoration en chocolat ; Morgane Gay ajoute être très satisfaite de ce service, tant en qualité qu'en quantité.

Claude Roch adresse un salut particulier à Mireille May présente à notre assemblée ; il exprime également des remerciements aux fondatrices de « la parenthèse » – Mireille May et Bernadette Visinand – et son historique président – Michel Beytrison – sans qui « la parenthèse n'existerait pas.

Claude Roch conclut son mot de bienvenue en demandant à l'assemblée si elle a des remarques sur l'ordre du jour ; celui-ci est accepté.

2. Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale (16 mai 2025)

Pierre-André Gex propose une lecture du PV de l'AG 2025 ; aucun·e membre de l'assemblée n'en fait la demande (le PV de l'AG 2025 est visible sur www.laparenthese.ch) ; à main levée, ce PV est approuvé à l'unanimité.

3. Travaux de rénovation du bâtiment – M. Claude Roch –

Claude Roch donne des indications sur le coût final de la rénovation : si la somme de CHF 3,5 Mio a été budgétée, la facture finale s'est montée à CHF 3,3 Mio ; toutes les factures ont été payées.

Claude Roch relève la situation survenue en relation avec le service du patrimoine – endommagement de moulures visibles dans la pièce principale ; moulures devant à l'origine être conservées – ; si une partie du subventionnement a été retranchée, au final, des économies ont été réalisées sur des travaux qui n'ont pas dû être effectués. Un « prêt NPR » (Nouvelle Politique Régionale) sans intérêt – sur 18 ans – accordé par l'Antenne Région Valais Romand se montant à CHF 600'000 va être remboursé annuellement (CHF 35'500 le 31 mai de chaque année) ; la caution par les communes (Vionnaz – Vouvry - Port-Valais - St-Gingolph) se monte à CHF 1 Mio ; l'emprunt est d'environ CHF 600'000 ; la Loterie Romande ainsi que diverses entreprises ont couvert une grande partie du montant des travaux.

Claude Roch s'adresse à l'assemblée pour les questions ; aucune question n'est posée.

4. Présentation des comptes 2025 (exploitation et bilan) – M. Thierry Cornut –

Thierry Cornut salue les participant·e·s à l'assemblée et leur souhaite la bienvenue.

Il rappelle que depuis le 1^{er} juin 2025, les séjours sont à nouveau organisés à St-Gingolph, dans les locaux rénovés. Cette situation est particulière dans la mesure où l'exercice 2025 est « à cheval » sur deux sites ; les comparaisons entre les charges et les produits doivent donc être analysées en conséquence.

Thierry Cornut félicite Morgane Gay et son équipe ; il présente les comptes dont les charges d'exploitation se montent à CHF 279'017 ; l'écart à la hausse avec le budget 2025 est de CHF 115'000.

Un dépassement a également été relevé concernant le poste électricité (retard dans la pose des compteurs ; les charges d'électricité ont été prises en charge par « la parenthèse » jusqu'à ce que les compteurs soient posés).

Thierry Cornut remercie la Loterie Romande et Monsieur Michel Zuchuat pour leur générosité.

Au chapitre « produits », une augmentation du montant des contributions des pensionnaires est à relever. Les loyers des 3 appartements représentent un produit appréciable (CHF 67'813).

Concernant les recettes 2025, il est important de relever que la recherche de fonds représente une part très importante de nos produits soit 54%. L'aide de l'Etat du Valais est précieuse.

Le compte d'exploitation 2025 est bouclé avec une perte de CHF 1'987.

Thierry Cornut conclut en adressant un tout grand merci aux généreux·ses donateurs·trices pour leur soutien ainsi qu'à l'encadrement de Cerebral-VS.

5. Rapport des vérificateurs et nomination de l'organe de contrôle avec décharge au comité – M. Pierre-André Gex –

Pierre-André Gex présente le rapport de l'organe de contrôle du 9 mars 2026 (par la société NOFIVAL) ; M. Claude Roch propose de renouveler le mandat à NOFIVAL. L'assemblée accepte la proposition.

Pierre-André Gex propose ensuite à l'assemblée l'acceptation des comptes 2025 ; celle-ci les approuve à l'unanimité.

Claude Roch souligne la grande chance pour « la parenthèse » de disposer des compétences ainsi que de l'engagement de Thierry Cornut et de Cerebral-Valais (par Bruno Perroud et Laura Théoduloz).

Claude Roch passe ensuite la parole à Thierry Cornut pour la présentation du budget 2027.

6. Présentation du budget 2027 – M. Thierry Cornut –

Thierry Cornut présente les dépenses prévues pour 2027 (pour le personnel et les autres charges d'exploitation, le budget est de CHF 598'629). Thierry Cornut précise que les séjours sont complets pour la fin de l'année 2026.

Il souligne une fois encore l'aide précieuse et appréciée de Laura Théoduloz pour la gestion de cette comptabilité.

2 emprunt 600000 et 400000 1mio cautionné par les communes

Les recettes prévues sont de CHF 487'000 ; la recherche de fonds devrait atteindre la somme de CHF 108'000.

La perte estimée est de CHF 3'629.

7. Acceptation du budget 2027 et des projets

Claude Roch relève que le budget 2026 a été tenu ; en partie grâce au personnel fourni par Cerebral-Valais.

La location des locaux de « la parenthèse » durant les semaine de fermeture devrait également représenter une source de produits.

8. La Maison de « la parenthèse » – Mme Margrit Picon et Morgane Gay –

Margrit Picon fait un historique de « la parenthèse » à partir du 1^{er} juin 2025 ; elle rappelle les changements intervenus, à l'extérieur mais surtout à l'intérieur ; elle remercie les membres du comité ainsi que les nombreux-ses bénévoles qui ont œuvré à la réussite de la journée d'inauguration du 1^{er} juin 2025. La messe suivie de la bénédiction, plusieurs animations proposées par le foyer de l'Ecole des Missions (qui accueille un orphelinat ukrainien), de la musique (Michel Guinnard et notre collègue du comité Philippe Tivollier), le repas (préparé par l'Ecole hôtelière et la cuisine du foyer de l'Ecole des Missions, une tombola (dont les lots ont été offerts) ; tous ces instants ont contribué à l'ambiance de cette fête.

Concernant l'exploitation de la structure, il est important de relever que les quatre étages ont été repensés pour servir aux buts de l'association : offrir des espaces de vie aux personnes en situation de handicap ; il est important de relever que trois appartements loués représentent des rentrées financières indispensables.

« la parenthèse » a repris les activités avec à sa tête Morgane Gay, sa coordinatrice ; Margrit Picon relève le partenariat avec l'agence immobilière Künzle de Monthey qui offre la gestion des 3 appartements loués ; elle remercie chaleureusement cette société ; Margrit Picon souligne également l'excellent travail du bureau d'architecture Michel Cachat et son associée Marion Huguet ; générosité et collaboration très appréciées ; Margrit Picon ajoute que les nettoyages ainsi que l'entretien extérieur ont été confiés à des entreprises locales.

Margrit Picon conclut en évoquant sa journée passée avec les vacanciers et personnel ; elle a été touchée par le respect du bien-être que l'on témoigne aux personnes accueillies ; elle dit son bonheur d'avoir vécu cette expérience et remercie Morgane Gay et Aline Grenier (ainsi que tous les autres membres de l'équipe pour le travail quotidien ; elle dit pouvoir compter sur « une équipe au top ».

Margrit Picon passe ensuite la parole à Morgane Gay.

Morgane Gay remercie Margrit Picon pour son soutien et invite chacun·e à se joindre à l'équipe afin de donner ponctuellement des coups de main (en particulier pour accompagner des sorties) ; Morgane Gay précise que cela fait bientôt une année qu'elle fonctionne comme coordinatrice ; diplômée depuis peu, elle est heureuse de relever ce défi. Elle est intégrée dans une équipe chaleureuse, soudée, fiable et professionnelle ; Morgane Gay éprouve du plaisir de venir travailler ; elle dit se faire la porte-parole d'Aline Grenier qui éprouve également un grand plaisir à travailler pour « la parenthèse ».

Morgane Gay ajoute accueillir entre 4 et 6 vacanciers·ères ; elle précise qu'il est parfois difficile de trouver des accompagnants·es et qu'il est important de poursuivre la recherche de bénévoles. Elle souligne l'aide apportée par Cerebral-Valais en cas de besoin.

44 séjours ont été mis sur pied en 2026 : des sorties au bord du lac, en catamaran ont été au programme ; à l'avenir, du ski est prévu ; les loisirs sont organisés en fonction des souhaits des vacanciers·ères ; les retours sont très positifs ; Morgane Gay ajoute que tous les séjours sont complets jusqu'à fin 2026.

Liste d'attente ; besoin là ; plus que positif ;

Claude Roch prend la parole pour remercier Morgane Gay et Margrit Picon et conclut en soulignant que le service proposé par « la parenthèse » est essentiel.

9. Admission, démission – M. Claude Roch –

Claude Roch annonce la démission de Patrick Coquoz ; il le remercie pour sa présence au sein du comité depuis de nombreuses années et souligne qu'il a contribué à assurer la transition.

Claude Roch annonce également la démission de Thierry Cornut en soulignant qu'il poursuit son engagement durant ce début d'année afin d'assurer la clôture du dossier financier.

Claude Roch donne la possibilité à l'assemblée de s'exprimer au sujet du remplacement des personnes démissionnaires ; aucune proposition n'est donnée ; il informe que ces deux membres seront remerciés lors d'un prochain comité.

Le comité se charge de s'engager dans une recherche de nouveaux membres.

Après acceptation, elles seront présentées à l'AG 2027.

Claude Roch donne la parole à l'assemblée pour les divers.

10. Divers

Mme Sartoretti dit sa reconnaissance envers les membres du comité ; elle relève que sa fille tire un grand profit des séjours mis en place par « la parenthèse ». Claude Roch ajoute que le service à rendre est important pour le comité et l'association ; il remercie chacun·e pour le soutien ; Claude Roch dit recevoir

de bons retours de la part de la population ; cela doit consolide toutes et tous dans la volonté de poursuivre.

Margrit Picon, au nom du comité, remercie Claude Roch pour son engagement sans limite ; sans lui, elle déclare que « la parenthèse » n'en serait pas là.

Aucun autre divers n'est formulé. L'assemblée se termine par un apéritif offert par « la parenthèse ».

Le 26 avril 2026

Claude Roch
Président

Pierre-André Gex
Secrétaire